

Les professionnels du travail social et médico-social aux avant-postes méritent une réelle reconnaissance de leur engagement permanent



Depuis le 16 mars, la France vit une situation exceptionnelle de catastrophe sanitaire, obligeant les professionnels du secteur social et médico-social à adapter l'organisation de leur activité.

Depuis cette date, ils ont démontré, une fois de plus, leur engagement dans l'exercice de leurs missions et les réponses aux familles qu'ils accompagnent.

Bien qu'exclus par le Gouvernement dans les accords du SEGUR, de nombreux professionnels sont et restent à pied d'œuvre pour garantir la sécurité des mineurs en danger, et assurer leur prise en charge en cette période.

Les employeurs, malgré l'obligation qui leur incombe, n'ont quasiment rien fait pour protéger ces professionnels et garantir leur sécurité dans la poursuite de leur activité.

Pour la CGT, le mal est beaucoup plus ancien, plus profond, et cette crise sans précédent vient exposer au grand jour ce que tous les professionnels de terrain savent et vivent, depuis de nombreuses années.

Le secteur est en crise de longue date. Les gouvernements successifs ont fait des choix politiques désastreux comme donner au social et au médico-social une valeur marchande, priorisant ainsi leur gestion comptable.

La majorité des responsables politiques qui nous gouvernent n'ont eu de cesse de réduire toujours plus les moyens alloués au social, le plaçant en variable d'ajustement des budgets, dans le cadre de politiques d'austérité :

manque d'agent conduisant à un allongement des délais d'intervention, intervenir toujours dans l'urgence, priorisation de « l'extrême misère », missions de prévention abandonnées, manque de places d'hébergement, fin des suivis des jeunes majeurs, nombre de services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont fermé, agrandissant ainsi les secteurs d'intervention...

Alors, aujourd'hui plus que jamais, il est grand temps que des mesures concrètes soient mises en œuvre pour les professionnels et les personnes qu'ils accompagnent.

Il est intolérable que ces métiers restent ignorés et méprisés !

Il est inadmissible que l'ensemble des professionnels du secteur Public/Privé restent les laissés pour compte du Ségur de la Santé.

Assistants Sociaux Educatifs, Conseillers en Economie Sociale et familiale, Educateurs de Jeunes Enfants, Moniteurs éducateurs, Techniciens en Intervention Sociale et Familiale, Assistants Familiaux, Auxiliaires de vie, Assistants éducatifs : TOUS sont légitimes dans leur demande de reconnaissance et dans leurs revendications !

Et, en dépit de la situation sanitaire, partout sur le territoire nos collègues s'organisent avec leurs syndicats et engagent les luttes nécessaires pour se faire entendre.

Dans notre département, vous êtes aussi concernés. Pour que tous les agents, applaudis hier, ne soient pas les exclus d'aujourd'hui, **EXIGEONS ENSEMBLE** :

- 🔊 L'obtention immédiate de 10% de postes supplémentaires pour répondre aux besoins de toutes les situations ;
- 🔊 Des places disponibles en milieu ouvert, en établissement et en famille d'accueil ;
- 🔊 Des moyens supplémentaires pour la prévention primaire ;
- 🔊 Une revalorisation immédiate des salaires par une 1^{ère} augmentation de 10% du traitement ;
- 🔊 Une réduction du temps de travail de 10% permettant de lier qualité de vie professionnelles et qualité de vie familiale et des embauches en compensation ;
- 🔊 L'égalité de traitement et l'application de la prime de 183€ pour tous les professionnels du secteur social et médico-social.

Agents du Département, de la Santé, TOUS ensemble pour faire entendre l'ensemble de nos revendications les 5 et 15 décembre.

Nous vous Informerons très rapidement des modalités d'organisation sur ces deux dates